

QUIÉTUDE QUI FAVORISE L'ÉCOUTE

Lorsque je baigne dans la quiétude, je peux prendre le temps d'écouter. Je me sens rassuré; je peux réfléchir sans effort et travailler sans sentir de pression. J'ai tout le temps pour flâner, contempler les oiseaux, les fleurs et les arbres dans leur floraison. Je peux goûter la musique, rencontrer des amis, rigoler et converser ou encore me retirer dans un lieu solitaire. Par-dessus tout, je peux m'adonner à la prière, prendre le temps pour me tenir en prière devant Dieu. Dans la quiétude, j'ai tout le loisir pour me mettre à l'écoute, capter la bonté et la vérité des choses qui se présentent; de plus, j'ai le temps de communier avec le principe divin qui habite dans et au-delà des choses.

Souvent, au lieu d'opter pour la quiétude, je deviens passionné ou impétueux, inflexible et dur, volontaire ou rigide. Aux prises avec tout cela, ma capacité d'écoute s'est envolée. Le temps devient tellement contraignant qu'il finit par m'absorber. Il ne m'est plus possible d'en trouver pour me complaire dans la présence divine qui me permettrait de jeter de la lumière sur tout événement et sur toute chose comme il arrive à ceux qui prennent le temps de se mettre à l'écoute. Je semble convaincu qu'il faut saturer chaque instant de quelque chose d'utile ou de passionnant. Je ne suis pas en mesure de me permettre un répit, une récréation durant cette période prescrite où il est décrété que je dois me démenner. Je ne peux m'asseoir tranquille et m'éloigner temporairement par la pensée du poids de mes préoccupations quotidiennes. Une telle façon de vivre rend la prière impossible, car il y est impossible de trouver le temps qu'il faut pour se préparer aux moments précieux que l'on se consacrera à se mettre à l'écoute de la divine Présence.

Être toujours en éveil afin de pouvoir écouter ce qui vient de l'au-delà dans la vie quotidienne aide à demeurer sur ses gardes pour laisser à la divine Présence l'occasion d'exercer son pouvoir.

Quand j'accepte volontiers de vivre dans la quiétude, je découvre que je peux m'asseoir et écouter un ami sans rien dire, apprécier le jeu d'un enfant sans intervenir, consoler un compagnon sans s'immiscer dans son intimité. Quand je demeure dans la quiétude, la communication avec la Présence divine devient communion.

Beaucoup parmi nous aspirons à une telle quiétude; nous le souhaitons même à d'autres. C'est comme un trésor que nous aurions perdu ou que nous aurions enfoui à cause des pressions qui nous entraînent à faire bonne figure dans la société. Jouir de la quiétude ne signifie pas que nous n'interviendrons pas pour défendre notre point de vue avec force et courage. Il reste toujours que nous travaillons et que nous nous reposons, que nous cédon et que nous revendiquons, doucement ou âprement. La quiétude est plus que la détente et la concession; c'est également plus que le contraire de l'hostilité, du travail et de l'ambition. Il s'agit d'une attitude bien ancrée qui affecte et change le style de

mes divertissements et de mon travail, de mes combats et de mes renoncements, de mon admiration et de ma juste indignation. Comment je lutte, discute, étudie, me délasse, travaille ou m'amuse, manifeste si je possède ou si je ne possède pas la quiétude dans ma vie.

Je peux travailler paisiblement en étant tout à fait ouvert à tout ce qui touche de façon pertinente ce que je suis en train de faire. D'une manière cela agrmente grandement mes responsabilités quotidiennes sous de nombreux aspects. Plongé dans la quiétude, le changement continu ne m'agace pas; j'y porte attention comme la révélation progressive de la divine Volonté qui s'incarne chaque jour dans ma vie.

Lorsque je m'entête au lieu d'être dans la quiétude, je tente de décider ce que sera ma vie. J'impose ma volonté; de même, je dicte le sens à donner au monde. La quiétude, au contraire, m'aide à percevoir dans chacune des situations les nuances subtiles qui indiquent les petits changements qui s'opèrent dans les gens et dans les choses. Les changements remettent en question la rigidité de mon projet. Ils bouleversent le déroulement que j'avais prévu dans la poursuite de mes objectifs pratiques. Si je suis dans la quiétude, je porte attention à la situation telle que Dieu permet qu'elle soit. Je m'ajuste docilement à toute nouvelle situation et je l'accueille dans la sérénité.

La quiétude est une façon de se mettre à l'écoute de soi-même et des autres, de même qu'à tout ce qui se présente dans ma vie. Comme attitude, la quiétude transforme totalement ma façon d'être. Mes vues sur la vie peuvent avoir pris la couleur de mon besoin d'aménager le monde à mon image au lieu de m'efforcer de l'aménager à l'image de Dieu. Je peux avoir été dominé par le besoin de garder les autres à l'écart, ou par le besoin de les surpasser impitoyablement. Dans ces cas, il est impossible de me mettre à l'écoute de la Présence divine.

La quiétude me fait prendre conscience davantage de la dimension spirituelle de ma vie. Je vois qu'il y a une origine, un maître d'œuvre, au-delà des choses pratiques et des choses sensées qui remplissent mon existence quotidienne. Ce principe, cette présence me garde en lien avec l'univers dans son entier et avec le sacré.

La quiétude, enrichie par la contemplation, est surtout une manière de me mettre respectueusement à l'écoute des choses; c'est plus que de me livrer à leur simple manipulation.

Ce qui se manifeste d'abord dans cette disposition est mon moi profond ou mon esprit. La quiétude ne survient pas à la périphérie de ma vie, mais au cœur de ma vie où Dieu m'est présent. Ce n'est pas une parure ou une banalité, mais un trait essentiel de la vie humaine telle que placée par la Quiétude divine.

Si je perds la quiétude, je perds une des conditions primordiales pour découvrir la Présence divine que je possède déjà dans les profondeurs de mon être. Vivre dans la divine ressemblance est de vivre dans la quiétude. La quiétude est ainsi le chemin qui conduit à une vie de prière.

Extrait du livre *La spiritualité et la quiétude* d'Adrian van Kaam. (Dimensions Books, 1974)

Traduction :

Jean-Claude Éthier, S.C.